

## **Sommaire :**

### **Faire l'Aumône lors du repentir**

#### **Le comportement du messenger d'Allah lorsqu'il serrait la main :**

**En entrant dans une mosquée il est préférable de Commencer par le droit d'Allah (en accomplissant les deux rakaates de salutations de la mosquée) avant le droit des gens (c'est a dire de saluer ceux présents dans la Mosquée).**

**Comment se tenir quand on tape à une porte (et lorsqu'on nous fait attendre à la porte**

**Faire preuve d'un excellent comportement et Rencontrer les gens avec un visage radieux.**

**Que répondre à celui qui te dit "Untel te passe le salam " ?**

**Laisser volontairement la pluie mouillé une partie de son corps lorsqu'il commence à pleuvoir :**

**En attendant que l'Imam arrive pour Commencer son sermon du vendredi, l'homme accomplit ce qu'il lui est possible de réaliser comme prière surrogatoire.**

**Féliciter celui qui est touché par un bienfait religieux ou mondain (Mariage, réussite à un examen, enfant..) :**

**Frotter la tête avec le surplus d'eau utilisé pour le lavage des bras**

**" Le messenger d'Allah n'a jamais dit du mal d'un repas. S'il lui plaisait, il mangeait, sinon, il le laissait. "**

## Faire l'Aumône lors du repentir

Boukhari 4418 et Muslim 2769 Rapporte dans l'histoire de Ka'b Ibn Malik sa parole :

**"Ô Messager d'Allah ! Mon repentir m'incite à faire l'aumône de tout ce que je possède pour Allah et son Messager."**

**Le Messager d'Allah صلى الله عليه وسلم dit :**

**"Garde une partie de tes biens, cela est préférable pour toi."**

Ibn l-Qayim mentionne dans son ouvrage Zad Al Mi'ad : " Et dans la parole de ka'b : " **à faire l'aumône de tout ce que je possède**" il y a la preuve qu'il est recommandé au musulman lors du repentir de faire une aumône selon ce qu'il possède comme fortune."

Ibn Hajar dit dans son Sharh Sahih Boukhari : " Et il y a la preuve que[...] et qu'il est également préférable de faire l'aumône après s'être repenti ".

### Le comportement du messager d'Allah lorsqu'il serrait la main :

Anas rapporte : " **Lorsque le messager d'Allah serrait la main à un homme, il ne retirait pas sa main tant que l'homme ne retirait pas la sienne** . "

Rapporté par At-tirmidhi n°2490 et authentifié par Sheikh Al Albani dans As-sahihah qui a donné comme titre a ce hadith, " *Le comportement du messager d'Allah lorsqu'il serrait la main*".

Sheikh Al Albani mentionne dans As-sahiha que ce que nous avons rapporté fait partie des enseignements de ce hadith, en effet il dit :

**من فوائد الحديث :**

**من هدي النبي صلى الله عليه و سلم في المصافحة أنه كان إذا صافح رجلا لم يترك يده ، 1) حتى يكون هو التارك ليد رسول الله صلى الله عليه و سلم**

En entrant dans une mosquée il est préférable de Commencer par le droit d'Allah (en accomplissant les deux rakaates de salutations de la mosquée) avant le droit des gens (c'est a dire de saluer ceux présents dans la Mosquée).

La sunnah consiste en entrant à la mosquée à en premier acquitter la prière de salutation de la mosquée puis une fois avoir terminé saluer les présents.

Cela signifie donc qu'on ne commence pas par saluer les présents puis à réaliser les deux rakaates.

C'est ainsi que les gens faisaient, ils entraient à la mosquée ensuite accomplissaient la prière de salutation de la mosquée puis saluaient le messager d'Allah.

#### **La preuve :**

" Un homme entra à la mosquée, accomplit la prière puis alla vers le messager d'Allah et le Salua. Le messager d'Allah répondit au salam, puis lui dit : " **Retourne prier car tu n'a pas prier** " (A trois reprises).

A la troisième reprise, l'homme dit au messager d'Allah : " ô messager d'Allah ! Apprends-moi comment prier [...]"

Ibn l-Qayyim a dit [*Dans son ouvrage Zad Al Mi'ad*]:

**" Le prophète a reprimandé l'homme au sujet de sa prière mais ne l'a pas reprimandé sur le fait d'avoir retardé le Salam jusqu'à après la prière. De ce fait cela démontre que la Sunnah pour celui qui entre dans une mosquée où il y a une groupe de gens, de réaliser trois Salutations :**

**-Dire en entrant : " Au nom d'Allah, que la prière et le salut d'Allah soient sur son messager ".**

**-Réaliser deux rakaat en guise de salutation à la mosquée.**

**-Saluer les présents. "**

Comment se tenir quand on tape à une porte (et lorsqu'on nous fait attendre à la porte):

Abdullah Ibn Busr rapporte :

**" Lorsque le messager d'Allah tapait à une porte, il ne faisait pas face à la porte mais il se mettait à droite ou à gauche "**

*Rapporté notamment par Al Bukhari dans Adab Al Mufrad et authentifié par Sheikh Al Albani.*

Sheikh Al Abbad [*dans son Sharh Sunane Abi Dawud K7 n°368 54 Min 16sec*] : " **Le fait de se mettre à droite à gauche et de ne pas faire se mettre en face de la porte lorsqu'on tape à celle-ci, fait parti du bon comportement. Ceci parceque, le fait de se mettre à droite ou à gauche permet lorsque on va ouvrir la porte de ne pas voir ce que le propriétaire de la maison ou de l'endroit ne voudrait pas que l'on voit.**"

Sheikh Mohamed Loqman As-salafi mentionne dans son [*Sharh Adab Al-Mufrad P 576*] : " **Le point à retenir de ce hadith : Est Le fait de ne pas se mettre en face de la porte lorsqu'on tape à celle-ci, mais également après avoir tapé c'est à dire lorsqu'on nous fait attendre à la porte on se met à droite ou gauche ceci afin de ne pas voir l'intérieur de la maison lorsque la porte va s'ouvrir. "**

Faire preuve d'un excellent comportement et Rencontrer les gens avec un visage radieux.

Parmi les choses dont le prophète nous a recommandé mais que beaucoup de musulmans négligent de nos jours, il y a le bon comportement.

Pourtant de nombreux récits prophétiques ont été rapportés concernant les mérites et la grande importance du bon comportement, en voici quelques uns :

Aïcha rapporte que le prophète a dit : « **Le croyant atteint par son bon comportement le degré de celui qui jeûne [sans jamais rompre] et passe toutes ses nuits en prière [sans jamais s'arrêter]** »  
[Authentifié par Cheikh Al Albani rapporté par Abu Dawoud dans ses Sunnane n°4797]

**Noble frère ! Médite quelques seconde sur ce Hadith avant de lire la suite**

Le prophète a dit : « **J'ai été envoyé pour parfaire les nobles caractères** » [Déclaré authentique par cheikh Al Albani As-sahiha n° 793. [[i]Rapporté par Boukhari dans Adab Al-Moufrad n°273[i]]]

Le messager d'Allah a également dit :

« **[Comporte-toi avec les gens en faisant preuve d'une haute moralité]** » :

Ibn Daqiq Al 'Id, Ibn Rajab ainsi que Cheikh Al 'Abbad et d'autres expliquent que cette phrase signifie que le musulman doit se comporter avec les gens comme il aimerait que les gens se comportent avec lui.

Le bon comportement fait partie des caractéristiques des Moutaqine. La Taqwa d'une personne n'est point complète sans le bon comportement. Pour cette raison le Musulman doit se conduire avec les gens en se parant de bonnes actions dans la parole et dans l'acte.

D'ailleurs le messager d'Allah a dit :

« **Nul d'entre vous ne sera croyant tant qu'il n'aimera pas pour son frère ce qu'il aimerait pour lui** ».  
[Rapporté par Boukhari et Mouslim]

**Beaucoup de personnes se trompent en croyant que la piété consiste uniquement à acquiescer le droit d'Allah et qu'elle ne comprend pas le bon comportement à l'égard des gens.**

Suite à cette mauvaise compréhension, tu peux trouver, certains musulmans multiplier les actes d'adorations, les veillées nocturnes, ainsi que les jeûnes surrogatoires tout en négligeant ou en ne respectant pas les droits des autres !.

Beaucoup de nos frères minimisent l'importance du bon comportement, alors que notre religion n'a cessé de recommander le bon caractère.

Allah dit (sens du verset) :

« Ceux qui refoulent leur colère et pardonne aux gens. Et Allah aime les bienfaisant » S 3 v 134

Allah nous informe dans ce noble verset que parmi les nombreuses qualités des Moutaqine, il y' a le fait qu'ils refoulent leur colère et pardonne aux gens. C'est pour cette raison qu'Allah les aime Allah a couvert d'éloge son messager pour son bon comportement. En effet Allah dit (sens du verset) :

"Et tu es certes, d'une moralité imminente"

S.68 V.4

Le messager d'Allah était le plus pieux des hommes comme le confirme la parole de la mère des croyantes Aicha la véridique fille du véridique, lorsqu'elle fut interrogée sur le comportement de son époux le messager d'Allah :

« Son comportement était le coran »

[Authentifié par Cheikh Al Albani Rapporté par Abou Dawoud 40/2, An-Nassai 199/3, Ad-darimi 345/1]

Anas Ibn Malik en décrivant le comportement du prophète a dit : « **Le Messager d'Allah jouissait parmi les hommes de la plus haute moralité** » [Rapporté Par Boukhari et Mouslim]

O Noble frère! Médite sur les quelques Hadiths qui vont suivre. Sort de ton insouciance, combats ton âme et multiplies les efforts afin d'améliorer ton comportement envers Ton créateur, Ton épouse, tes frères, tes parents, les plus agés que toi, les savants et à l'ensemble des Musulmans :

1-Le plus noble des hommes est celui doté du meilleur comportement :

En effet Allah dit : (sens du verset) :

« Certes le meilleur d'entre vous auprès d'Allah c'est le plus pieux » s 49 v 13

A ce propos Abou Hourayra a dit : « **On a demandé au Messager de d'Allah: «Quel est le plus noble des hommes?» Il dit: «C'est le plus pieux d'entre eux».** [Partie d'un long Hadith Authentique rapporté par Boukhari et Mouslim]

Dans un autre récit, 'Abdullah Ibn 'Umar a rapporté que le Messager a dit : « **Les croyants ayant la foi la plus parfaite se sont ceux qui possèdent le meilleur caractère.** » [Déclaré Hassan Sahih par Cheikh Al Albani. Abou Dawoud n°4682]

Dans un autre hadith rapporté par Boukhari et Mouslim on trouve : « **Le meilleur d'entre vous est celui qui possède le meilleur comportement** »

2-Le bon comportement pèsera lourd (dans la balance) le jour de la résurrection :

Abû Darda Rapporte que le messager d'Allah a dit : « **Rien ne pèse plus lourd dans la balance du croyant le jour de la résurrection que sa bonne moralité et son bon caractère** »[Déclaré authentique par Cheikh Al Albani. Rapporté par Abou Dawud 4799]

-

3-Le bon comportement conduit à l'amour d'Allah :

En effet le prophète a dit: « **Les serviteurs les plus aimés d'Allah sont ceux qui ont les meilleurs comportements** »[Déclaré authentique par Cheikh Salim Al Hillali dans son livre Makarimou l-Akhlaqi p 51. Rapporté par Al Hakim et At-tabarani].

4-Le bon comportement est l'une des causes permettant l'obtention de l'amour du Messager d'Allah :

« **Ceux parmi vous qui seront le plus proches de moi le jour de la résurrection et que j'aime le plus sont ceux qui sont dotés des meilleurs caractères** » [Jugé authentique par Cheikh Al Albani. At-timidhi n°2018]

5-Le Bon comportement mène au paradis :

Abou Houreyra rapporte : « On a dit : O messager d'Allâh ! Qu'est -ce qui fera entrer le plus grand nombre de gens au paradis ? "La crainte d'Allâh [Taqwa] et le bon caractère". Et qu'est-ce qui fera entrer le plus grand nombre de gens en enfer ? : "La bouche et le sexe".[Jugé Bon par Cheikh Al Albani. Rapporté par At-tirmidhi, Ibn Majah, Ibn Hibban et d'autres]

Dans un autre Hadith : « **La crainte d'Allah et le bon comportement sont deux des plus fortes raisons pour rentrer au paradis** »[Rapporté Par Mouslim]

« ..Et Je Garantie une maison dans le plus haut degré du paradis à celui qui adopte un bon comportement »

[Déclaré authentique par Cheikh Al Albani. Abu Dawoud n°4800]

Tous ces Hadiths démontrent les mérites du bon comportement.

Al Hassan Al Basri a défini le bon comportement comme étant : **le fait d'avoir le visage gaie (détendu), d'être généreux et de s'abstenir de faire du mal.**

Abou Houreyra Rapporte que le messager d'Allah disait : « **Vous ne pouvez pas donner de l'argent à tout le monde. Mais montrez leur un visage radieux et faites preuves de bonne moralité** » [déclaré hassan Par Cheikh Al Albani. Rapporté par At-tirmidhi n°2004]

Pour Ibn Moubarak trois qualités résument la noblesse de caractère :

Éviter **tout ce que la religion interdit**, acquérir ce qui est **licite**, faire **largesse à sa famille. D'autres** ont défini le bon comportement comme étant le fait de s'abstenir de nuire aux gens et de supporter les défauts des croyants. An-nawawi à quant à lui définit le bon comportement en disant qu'il s'agit d'être bienfaisant et de s'abstenir de faire du mal aux gens.

Les qualités qui caractérisent les personnes dotées d'un bon comportement sont entre autre leurs grande pudeur, leurs refus de causer le moindre mal aux gens et leurs franchise. Mais aussi, le fait que qu'ils parlent peu et œuvrent beaucoup, Ils sont chastes, fidèles à leurs engagements, ils ne sont point grossiers, ne sont point avare et ne sont pas calomnieurs. Ils ont toujours le sourire, aiment ce qui plait à Allah et détestent ce qu'Allah détestent.

Qu'Allah nous pardonne pour nos manquements et nous aide a améliorer notre comportement. Amine

### **Que répondre à celui qui te dit "Untel te passe le salam " ?**

Abu Dawud rapporte dans ses Sunanes au chapitre : « **Lorsqu'un homme te dit : "Untel te Salut "** » le Hadith n°5231 déclaré Hassan par Shaikh Al Albani. :

" Un homme vint au prophète et lui dit : " **Mon père te passe le Salam "**

Le messager d'Allah répondit : " **Allayka Wa 'Ala Abika As-salam**  
( Que la paix soit sur toi et ton père )

Les savants ont donc déduit de ce hadith, le fait qu'il est recommandé lorsque quelqu'un t'annonce qu'une autre personne te Salut de répondre en saluant ces deux personnes.

Ibn Hajar mentionne [*dans Fath Al Bari vol 11 p 41*] : « **On tire de ce hadith le fait qu'il est recommandé de répondre en saluant le Transmetteur** ».

Ibn l-Qayim mentionne [*dans Zad Al Mi'ad vol 2 p 437*] « **Il était de l'habitude du messager d'Allah lorsqu'une personne lui annonçait le Salam de la part de quelqu'un d'autre, de répondre en saluant le transmetteur ainsi que celui qui nous Salut**»

Sheikh Abdul Muhssine Al Abbad [*Sharh Sunane Abi Dawud K7 370 1 h 05 min*] :« Ce hadith démontre que lorsqu'une personne t'annonce le Salam de la part d'une autre, on répond en disant : «**Que la paix sois sur toi et sur lui A(llyka wa 'Allayhi salam)**.

Et il est tout a fait permis et suffisant de répondre uniquement par :« **Que la paix sois sur lui**» (Allayhi salam) cependant répondre en saluant ces deux personnes est préférable.»

Et ceci fut aussi rapporté et mise en pratique par deux épouses du prophète :

#### **1-Khadija :**

Anas rapporte que Djibril vint au messager d'Allah et Khadidja était à ses cotés. Le messager d'Allah dit alors à Khadidja : « **Allah te Salut !** », elle répondit : « **Allah est As-Salam, et que la paix et la miséricorde d'Allah soient sur toi et Djibril** »

[*Hadith rapporté par Al Hakim Vol 4 p 175, par An-nassâi dans al Kubra n°10134*]

Ibn Hajar a dit dans Fath Al Bari Vol 4 p 127 : « On tire comme bénéfice de ce hadith, le fait de répondre en saluant le transmetteur et celui qui nous Salut. »

## 2-Aïcha :

Aïcha rapporte que le **messager d'Allah lui a dit** : « Oh Aïcha voici Djibril qui te passe le Salam ». Elle répondit : « **Que la paix, la bénédiction d'Allah et sa miséricorde soient sur lui** ».

[Hadith rapporté par Boukhari n°3217 et Muslim n°2447]

Cependant il y a un ajout dans le Musnad de l'Imam Ahmad Vol 6 P 117 qui est : « **Que la paix, la bénédiction d'Allah et sa miséricorde soient sur toi et sur lui** »

A propos de cet ajout Sheikh Al Albani a dit dans sa correction de Adab Al Mufrad de l'Imam Al Boukhari : « Et cet ajout dans ce Hadith est très important ».

Laisser volontairement la pluie mouillé une partie de son corps lorsqu'il commence à pleuvoir :

*Abu Dawud n°5100, Ahmad Vol3/133 et 267, An-nassaï dans Al Kubrah n°1849, Al Bukhari dans Adab Al Mufrad n°571 et Ibn Abi Assim dans son ouvrage As-sunah Vol 3/464 rapportent que lorsqu'il commençait à pleuvoir le messager d'Allah dévoilait une partie de son corps et l'exposait à la pluie. Le Hadith est le suivant :*

**Anas rapporte : " Un jour alors que nous étions avec le messager d'Allah, il plut. Il releva donc son habit de telle sorte que la pluie le mouille. On lui demanda la raison pour laquelle avait fait cela, il répondit car elle provient d'Allah. "**

### Points a retenir du Hadith :

-L'eau de la pluie est pure et bénie, notamment parcequ'elle n'a pas encore touché de terre sur laquelle on a désobeit à Allah. (*Faïda tiré du Sharh Sahih Muslim du Sheikh Ar-rajahi*).

-Il est recommandé lorsqu'il commence a pleuvoir de laisser la pluie mouiller une partie de son corps.

-Le fait que le prophète n'ai pas ordonner aux compagnons de faire comme lui prouve que cela n'est pas obligatoire mais recommandé. (*Faïda tiré du Sharh Bulugh Al Maram du Sheikh Othaimine*)

-Interroger le Noble, lorsqu'on le voit mettre en pratique une chose qu'on ne connais pas. (*Faïda tiré du Sharh Adab Al Mufrad du Sheikh Abu Loqman As-salafi*)

Dans le commentaire de ce Hadith l'Imam An-nawawi a dit :

**" Et dans ce Hadith il y a la preuve sur laquelle se base nos compagnons, pour affirmer qu'il est recommandé au début de la pluie de dévoiler une partie du corps autre que la 'Awrah afin de l'exposer à la pluie. [..]"**

Le Sheikh Muhamad Loqman As-salafi donne la même explication dans son commentaire de Adab Al Mufrad.



Le Sheikh Abdul Aziz Ibn Baz [*dans son recueil de Fatawa Vol 13 p 64*] affirme :

**" Ceci prouve qu'il est recommandé à l'homme de dévoilé une partie de son corps tels que le bras ou sa tête et de le laisser mouillé par la pluie comme l'a fait le messager d'Allah. Ce qui est légiféré, c'est donc que le musulman retire par exemple son turban de la tête ou qu'il retrousse la manche de son vêtement afin que la pluie mouille sa tête, son bras, le tibia et ainsi de suite parmi les membres dont il est permis de montrer devant les gens comme le pied, le tibia, la tête, la main...."**

Sheikh Salih Al Fawzan explique [*dans son Sharh Bulugh Al Maram commentaire du Hadith 541 du Chapitre de la pluie*]: " **L'eau de la pluie est benie et pur, pour cette raison il est recommandé au musulman, de sortir par exemple au début de la pluie et de mouiller une partie de son corps (tête, main ou pieds..) puis de prononcer l'invocation que le messager d'Allah prononçait lorsqu'il pleuvait "**

Le Sheikh Abdul Muhssine Al Abbad [ dans son Sharh Sunane Abi Dawud K7 n° 370 20 min 35 sec ] et le Shaikh Sheikh Abdul Aziz Ar-rajahi [*Dans son Sharh Bulugh Al Maram Vol 1 p 269*] rapportent eux aussi cette sunnah.

Après avoir mis en pratique cette sunnah, le Musulman prononce ensuite l'invocation de la pluie qui est la suivante :

"Ô Seigneur ! Que ce soit une pluie utile !"

اللَّهُمَّ صَيِّبًا نَافِعًا

Allâhumma sayyiban nâfi'an.

Et après la pluie, le croyant dit :

"Nous avons reçu la pluie grâce à la bonté d'Allah et Sa miséricorde."

مُطِرْنَا بِفَضْلِ اللَّهِ وَرَحْمَتِهِ

Mutirnâ bi-fadli l-lâhi wa rahmatihî.

En attendant que l'Imam arrive pour Commencer son sermon du vendredi, l'homme accomplit ce qu'il lui est possible de réaliser comme prière surerogatoire.

L'homme qui le vendredi arrive tôt à la mosquée, en attendant que l'Imam arrive pour commencer la Khoutba, peut accomplir ce qui lui est possible de réaliser comme prière surérogatoires (10, 12, 14, 20, 22 Raka'at.....), en les priant deux par deux.

Cela fait partie de la sounnah et fut mis en pratique par les compagnons du prophète. La preuve est le Hadith suivant rapporté par Mouslim :

**" Celui qui fait le bain du vendredi, *puis va à la mosquée et prie ce dont il est capable, se tait et écoute le sermon jusqu'à sa fin puis prie avec l'Imam. Il lui sera pardonné ses péchés entre les deux vendredis plus trois jours.* " Rapporté par Mouslim n° 757.**

Allahou Akbar

***"et prie ce dont il est capable" :***

Ceci prouve qu'il n' y a pas un nombre de rakaat bien déterminé, donc la personne (en attendant que l'Imam arrive pour débiter la Khoutba) peut prier ce qu'il lui est possible d'accomplir comme prières surérogatoires.

***"Il lui sera pardonné ses péchés " :*** Il s'agit ici des petits péchés.

***"entre les deux vendredis plus trois jours" :***

Cela fait donc en tout 10 Jours.

Pour finir, ce Hadith contient aussi une incitation à se rendre tôt à la mosquée. C'est à dire un long moment avant que l'Imam ne commence la Khoutba, ceci afin de réaliser ces prières surérogatoires, lire le coran, faire du Dhikr etc..

Hélas, beaucoup d'entre nous ne se rendent à la mosquée qu'au moment où l'Imam a déjà commencé la Khoutba ou que la prière a déjà débute.

Celui donc qui souhaite obtenir le Ajr mentionné dans ce Hadith se doit de réaliser les choses suivantes :

-Le Bain

-Se rendre tôt à la mosquée et y réaliser les prières surérogatoires

-Se taire et écouter le sermon jusqu'à la fin

-Prier avec l'Imam

S'il manque une de ces choses, la personne sera récompensée mais elle n'obtiendra pas le Ajr mentionné dans le Hadith.

Tout ce qui vient d'être dit concernant ce Hadith est tiré de *Charh Boulough l-Maram de Cheikh Salih Al Fawzan Cours n°28*.

Pour écouter le Charh cliquez sur le lien suivant (39 mn 36 sec) :

<http://www.alathar.net/modules/esound/index.php?page=geit&co=1133>

Sheikh Ar-rajahi [dans son *Sharh Bulugh al-maram Tome 1 p 242*] et Sheikh Al Bassam [dans son *Sharh Bulugh al-maram Tome 2 p 239*] donnent eux aussi les mêmes explications.

Qu'Allah nous accorde Al Ikhlasse dans nos actes et paroles

Féliciter celui qui est touché par un bienfait religieux ou mondain (Mariage, réussite à un examen, enfant..) :

L'Imam Al-Boukhari ainsi que l'Imam Muslim rapporte dans le long hadith racontant le repentir de Ka'b Ibn Malik (L'un des trois Compagnons qui restèrent en arrière lors de l'expédition de Tabuk, pour lire leur histoire cliquer ici : [http://www.sounna.com/article.php3?id\\_article=41](http://www.sounna.com/article.php3?id_article=41)) :

" [...] **Cependant, les gens m'accueillaient par groupes pour me féliciter du repentir et me disaient :**

**"Réjouis-toi qu'Allah a accepté ton repentir.**

**" Finalement, j'entrai à la mosquée ; le Messager d'Allah y était assis au milieu des gens. Talba ibn Ubaydillah se leva et se précipita à ma rencontre. Il me serra la main et me félicita [...]**

Ibn l-Qayim a dit dans son Ouvrage *Zad Al Mi'ad Vol 3 p 585* : " **Ce Hadith contient la preuve qu'il est recommandé de féliciter celui qui a été touché par un bienfait religieux, de se lever vers lui quand on le rencontre et de lui serrer la main** " [...]

**Parmi les Fawaïd de ce récit, il y a :**

-La recommandation de Féliciter celui qui est touché par un bienfait.

-La permission de se lever vers lui dans le but d'aller à sa rencontre pour le féliciter.

Et comme l'explique Ibn Hajar [*Fath Al Bari Vol 7 P 731*] " le fait de se lever vers celui que l'on souhaite féliciter n'est pas interdit car cela est réalisé dans le but de le féliciter. Et non pas dans le but de le saluer ou de l'honorer . "

**-Une personne pourrait demander est-il permis de Féliciter le Kafir ? :**

A cette question les savants dont Sheikh Otheimine [*Tawjih Ar-raghibine ila Ikhtiyarate Al-Sheikh Ibn Othaimine p 305*] font à ce sujet le Tafssil suivant :

1-S'il s'agit de le féliciter à l'occasion d'une de leur fêtes religieuses, cela est strictement interdit.

2-S'il s'agit de le féliciter lorsqu'il est touché par un bienfait mondain (Naissance, construction d'une maison....) :

a-Il n'y a aucun mal à le faire s'y a dans cela un intérêt comme par exemple est un moyen de Da'wah ou comme dans le cas où il fait parti de l'habitude de ce Kafir de nous féliciter quand on est touché par un bienfait mondain, dans ce cas il n'y a pas de mal à le féliciter nous aussi.

b-S'il n'y a aucun intérêt (Maslahat), dans ce cas on ne doit pas le féliciter.

A noter que l'Imam As-souyouti a écrit un livre consacré uniquement au sujet des félicitations ( ce qui est permis , interdit etc...), le nom de l'ouvrage est **وصول الأمانى بأصول التهاني**.

**Frotter la tête avec le surplus d'eau utilisé pour le lavage des bras**

Cheikh Al Albani [*Noudhoum l-farayd mimaa fi silsilatiy Al Albani min fawa'id Tome 1 p 252*] mentionne qu'il est permis de frotter la tête avec la même eau que celle utilisée pour le lavage des bras.

Cela signifie que frotter la tête avec le surplus d'eau utilisé pour le lavage des bras fait partie de la sounnah du messager d'Allah, la preuve reside dans le hadith Rapporté par Rabi'a bint mo'adh :

**" Le prophète Frotta sa tête avec le surplus d'eau qu'il y avait dans sa main."**

*Rapporté par Abu Dawoud avec une chaine de transmission jugée comme Bonne.*

**" Le messager d'Allah n'a jamais dit du mal d'un repas. S'il lui plaisait, il mangeait, sinon, il le laissait. "**

Rapporté Par L'Imam Al Bukhari et muslim

Tel était le comportement du meilleur des hommes, lorsqu'un repas lui plaisait il le mangeait et faisait son éloge, sinon, il le laissait.

### **Parmi les enseignements à tirer de ce hadith :**

-Le prophète n'a jamais critiqué une nourriture licite, par contre lorsqu'il s'agissait d'une nourriture illicite il n'hésitait pas à la critiquer etc..

-Ce récit prouve l'excellent comportement du messenger d'Allah et témoigne également de sa bonté à l'égard de ses femmes, en effet le messenger n'Allah n'a jamais critiqué un de leur repas .

arrow -Le fait de ne pas dénigrer le repas concerne également la boisson

-Il ne faut pas critiquer le repas :

-Car comme l'explique Ibn Hajar cela peut casser le cœur de celui ou celle qui l'a fait

-Parce que un repas peut ne pas te plaire mais plaire à une autre,

-Mais également comme l'explique Sheikh Othaimine (dans son Sharh Ar-ryad As-salihine) le repas est un bienfait qu'Allah ta octroyé il ne convient donc pas de critiquer ce bienfait qu'Allah t'a donné.

-L'imam An-nawawi et Sheikh Ar-rajahi dans son Sharh Muslim, explique que le fait de critiquer le repas c'est le fait de dire des choses tels que :

Le repas est trop salé, il manque de sel, il est piquant, il n'est pas mûr, il n'est pas cuit comme il le faudrait et d'autres paroles de ce genre.

-Lorsqu'un repas nous plait, il fait parti de la Sunnah de le louer, la preuve est le hadith de Djabir rapporté par Muslim n°2052

Traduit par le frère :

**Abou-Houdeyfa**

Source :

<http://www.fourqane.fr/forum>

<http://salafidunord.over-blog.com/>